




8,5 km	
2h-3h à pied - 1h30 à VTT	
Balilage	bleu/jaune  noir/blanc  (variante vers le lavoir)
Départ Euffigneix, Salle polyvalente	
Difficulté à VTT  niveau facile	







Illustration : Hervé Le Graët

Départ du circuit 	Point de vue 	Gîtes de France 
IGN n° 3118 Ouest n° 3018 Est		

n°72 Le Point de Vue

10 km



> Descriptif

- 1- Depuis la salle polyvalente, passer devant l'église et traverser le village. A une place, tourner à gauche.
- 2- Monter tout en haut du village vers le réservoir. Emprunter un chemin sous les pins et poursuivre tout droit.
- 3- Tout de suite après, prendre à droite en direction de la N19 qu'on suit par un chemin qui longe le bois par la gauche jusqu'aux pylônes des télécommunications. Emprunter ensuite à gauche un chemin entre les cultures et aller jusqu'à l'entrée du Bois des Epinottes. A la baraque de chasse, tourner à gauche. Avant de retrouver une route qui descend vers le village, au lieu dit « sur le ban ».
- 4- virer à droite. Beau point de vue sur le village et l'église enchâssée dans un écrin de collines. A la route, prendre à droite puis à gauche un petit chemin qui descend dans une combe. Revenir jusqu'à l'entrée du village et...
- 5- remonter la petite route à gauche. Revenir au carrefour de « sur le ban ».

- 6- Prendre à droite le chemin qui file tout droit entre les cultures.
- 7- Puis à nouveau à droite le chemin par lequel vous étiez montés au départ et revenir à Euffigneix.

Une jolie promenade sur les hauteurs de Chaumont. Beaux points de vue sur la vallée de la Marne, la vallée de la Suisse et la ville de Chaumont.



> En chemin

La statuette du Dieu d'Euffigneix

Vers 1922, sur le territoire d'Euffigneix à quelque distance du village, un cheval s'enfonça dans le sol. Pour le dégager, le laboureur dut creuser assez profondément et découvrit une sorte de fosse remplie d'ossements parmi lesquels se trouvait la partie supérieure d'une petite statue de calcaire assez fin. Elle resta dans le jardin du cultivateur, jusqu'au moment où un membre de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux Arts de Chaumont la remarqua et la signala. Cette statuette se trouve aujourd'hui au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Voici le commentaire qu'en a communiqué son Conservateur en Chef, Madame Hélène CHEW : « Cette statuette célèbre et magnifique fut découverte fortuitement, mêlée à des ossements, dans une fosse. A maintes reprises, les caractéristiques fortement celtiques de la sculpture ont été relevées : sa forme même, plus évocatrice de la taille du bois que celle de la pierre, sa coiffure, son torse à tampons... Sur le devant du bloc, le sanglier sculpté en bas-relief évoque les plus belles représentations gauloises de cet animal : telles qu'elles figurent sur le monnayage des Ambiens, des Vélocasses, des Séquanes, etc. Sur le côté gauche, incomplet, apparaît un grand œil, en général considéré comme un symbole apotropaïque, destiné à éloigner les mauvais esprits. Cependant, cet œil, surmonté d'un sourcil épais, s'inscrit en fait dans le prolongement d'un museau, tourné vers le bas. Il semble donc qu'un autre animal ait été représenté sur le flanc du personnage. Le côté droit, encore plus lacunaire porte également un motif en bas-relief. S'agit-il d'un autre œil, d'une oreille ? Appartiennent-ils à un troisième animal ? Le revers de la sculpture, entièrement manquant au-dessous de la ligne du torse, laisse la question en suspens. On notera malgré tout que le corps du personnage est totalement envahi par ces représentations animales, au détriment de la plus petite notation anatomique. Ce schématisme découle peut-être d'un phénomène encore non complètement abouti d'anthropomorphisation des divinités celtiques, sous influence romaine. Mais s'agit-il d'un dieu et des animaux qu'il protège ou qui évoquent sa force ? Ces questions restent sans réponse, car la statuette d'Euffigneix demeure une pièce isolée, aussi bien par son style que pas sa place dans le temps, peut-être à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. ». (extrait du bulletin d'information de Neuilly-sur-Suize n° 30)